



Changement de motif de disponibilité en cours

Par agent

Bonjour,

Je suis agent titulaire de la fonction publique territoriale. Je suis en disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans (l'enfant a 10 ans).

Mon actuelle disponibilité prend fin au 30/06/2023.

J'ai le projet de créer ou reprendre ensemble avec un associé une entreprise privée courant 2023.

Si ce projet se concrétise avant la fin de ma disponibilité, dois-je faire une demande de changement de motif auprès de ma collectivité ? Si oui, y a-t-il un délai obligatoire à respecter pour informer l'employeur avant le dépôt des statuts de l'entreprise ? Ou avant le début de l'exercice de l'activité ? Si oui, quel délai ?

D'avance merci pour votre retour.